Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20261013-20261007BIS-DE

MAIRIE DE DOMALAIN
(Ille et Vilaine)

Registre des délibérations

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 13 octobre 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	18
Date de la convocation		
7 octobre 2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
16 octobre 2026		
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMALAIN s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur BODIN Alexandre, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux, le 7 octobre 2026.

Présents : BODIN Alexandre, SUBIRY Delphine, MOREAU Sylvain, MENEUST Marie, SUBIRY Jean-Yves, DUFLOS Béatrice, PANETIER Pascal, SARTONI Justine, FAUCHEUX David, GUERAULT Maggy, BOUGERES Amandine, CHEVRIER Denis. HERVOUET Sylvie, DÉSILLE Julien, TOUCHET Maxime, JEANNE Quentin, SOREL Marie.

Absents excusés ayant donné procuration : DZIEDZIC Ollivier (pouvoir à M. CHEVRIER Denis)
Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Secrétaire de séance : MENEUST Marie

20261007 ZAC multi-sites Les Cerisiers/Le Plessis – Cahier des charges de cession de terrain (lot 42)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la cession d'un terrain situé en zone d'aménagement concerté doit s'accompagner d'un cahier des charges indiquant le nombre de mètres carrés de surface de plancher dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée (article L. 311-6 du Code de l'urbanisme).
Ce document complète le règlement qui énonce les règles de construction zone U. Le Cahier des Charges de Cession des Terrains est une pièce administrative devant être produite pour l'instruction des permis de construire et pour la signature des actes de vente des terrains.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le CCCT pour le lot suivant :

LOT	Superficie du terrain en m²	Surface de plancher en m2	Acquéreurs
42	420 m²	462 m2	Mme. GRASSET Claudine

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 16 octobre 2026
et publication et/ou notification le : 16 octobre 2026

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20261013-20261007BIS-DE

Vu le C.G.C.T,
Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L300-4 et suivants et L311-1 et suivants,

➢ **DECISION :**

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et délibéré décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) de :

- **APPROUVER** le CCCT du lot 42 de la ZAC multi-sites "Les Cerisiers/Le Plessis" joint en annexe.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ce CCCT et tous les documents s'y rapportant

A l'unanimité (pour : 18 ; contre : 00 ; abstention : 00)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,
En mairie, le 16 octobre 2026
Le Maire, M. BODIN Alexandre

MAIRIE DE DOMALAIN
35680 DOMALAIN

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 16 octobre 2026
et publication et/ou notification le : 16 octobre 2026